

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 21-015499
Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Service départemental - Hautes-Pyrénées (SDJES)

- **Nom du dispositif/sous-dispositif :** FDVA / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)

- **Nom et code de la subvention :** SDJES Hautes-Pyrénées - FDVA Fonctionnement/nouveaux projets (516)

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - Eclaireuses Eclaireurs France Aragnouet

Sigle de l'association : ECLAIREUSE ET ECLAIREURS DE FRANCE Site web: www.eedf.fr

1.2 Numéro Siret : 77567559800822

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W932002229

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:

–
12 place Georges Pompidou

Code postal: 93160

Commune: Noisy-le-Grand

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

ARAGNOUET

Code postal: 65170

Commune: SAINT-LARY-SOULAN

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: BARBEY

Prénom: Olivier

Fonction: Délégué général

Téléphone: 0680135517

Courriel: olivier.barbey@eedf.asso.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: SURROCA

Prénom: Lilian

Fonction: Chargée de mission

Téléphone: 0682711139

Courriel: lilian.surroca@eedf.asso.fr

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
Tourisme	Atout France	2018-05-03
Tourisme	ministère	2015-04-14
Education nationale	ministère	2018-03-13
Jeunesse et Education Populaire (JEP)	ministère	2003-10-01

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel: 1925-08-06

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau ?

ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE

JEUNESSE AU PLEIN AIR

CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTES (CNLTA)

SCOUTISME FRANCAIS - FEDERATION DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE SCOUTISME ET DE GUIDISME

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales :

oui non

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin :

- masculin :

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	15
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	0
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	0
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	15

5. Budget de l'association

Voir le document « Budget previ 2021 Fabian.pdf »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Financement global

Exercice (début): 2021

Intitulé : Fabian, c'est ça !

Objectifs : Objectifs généraux :

- Répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants et jeunes de 6 à 25 ans dans le contexte de crise sanitaire.
- Lutter contre les inégalités : de genre, d'origine, de conditions de vie des jeunes dans les territoires générés par la situation de crise.
- Expérimenter l'engagement, l'entraide, la solidarité, le lien intergénérationnel.
- Développer une confiance en soi pour élaborer une confiance sociale et tisser le lien jeunesse /société par l'acquisition par les jeunes d'une capacité à agir.
- Développer coopération et partenariats avec les acteurs locaux et institutionnels du territoire.
- Reconnecter enfants et jeunes à l'environnement.
- Expérimenter la gouvernance partagée par la coopération.

Objectifs spécifiques :

- Accueillir des séjours.
- Mettre en place des formations.
- Éduquer à l'environnement.
- Animer le lieu.

Description : Ancien hameau rénové par les Eclaireuses et Eclaireurs De France, l'Association Laïque de Scoutisme, le CENTRE NATIONAL d'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES de MONTAGNE des HAUTES PYRÉNÉES de FABIAN ARAGNOUET avec son architecture montagnarde et son intégration dans le Hameau du Ticot, préserve son charme rustique dans un environnement propice à la recherche de calme, de richesses naturelles, de sports de montagne, de découvertes et de connaissances sur la biodiversité du milieu montagnard. Ce centre est idéal pour pratiquer les activités de pleine nature et d'aventure, randonnées dans le Parc National des Pyrénées et la Réserve Naturelle du Néouvielle (GR 10, PR ...), escalade, sport en eaux vives, parcours dans les arbres, entre autres. Pour nos activités, nous nous engageons à assurer une bonne qualité d'accueil en toute sécurité, dans le respect de l'environnement et faire vivre vos projets en s'appuyant sur les valeurs et principes du scoutisme laïque de solidarité, d'éducation par l'action et à la citoyenneté, du vivre ensemble et de démocratie.

Le Centre de Fabian développe son activité sur deux grands axes de travail :

1 - LE CAMP DE BASE

Les projets mis en œuvre portent sur l'organisation d'animations autour de la jeunesse, de la citoyenneté et de la coopération à travers des projets d'année portés par des groupes EEDF et différents mouvements de scoutisme français.

Les enfants apprennent les fondamentaux d'un savoir attendu à leur âge tout en s'appropriant les enjeux de société propres à notre époque pour leur permettre de devenir acteurs de leur vie et du monde de demain.

Les projets permettent de vivre des situations éducatives de responsabilisation, de partage, de solidarité, d'épanouissement, de respect personnel et de l'environnement. La pédagogie du projet favorise l'appropriation

d'une capacité collective à concevoir, réaliser et évaluer les actions choisies par les enfants et jeunes, en les accompagnant dans la capacité à évaluer et surmonter des défis raisonnables.

2 - LES INITIATIVES EDUCATIVES & CITOYENNES

L'initiative éducative et citoyenne prise par le Centre EEDF de Fabian incite au changement de regard de ce que représente être un enfant dans ce contexte de vulnérabilité psychique, physique, sanitaire et sociale accrue, prenant en compte, le potentiel caché de chacun.e. La situation sanitaire, les inquiétudes face à l'avenir mais aussi la nécessité d'agir nous ont paru offrir un contexte favorable et des perspectives nouvelles pour penser l'avenir des enfants.

A) Les séjours :

Les projets de séjours visés en 2021, pour les enfants qui connaissent ou pas déjà l'association, portent sur la transformation du paradigme présentant la COVID-19 comme « facteur de destruction » de l'équilibre psychique et familial et des relations sociales, en ressource potentielle et clé pour de nouveaux apprentissages.

Les séjours favorisent un environnement stimulant, permettant aux enfants de s'impliquer et d'exercer leurs capacités grâce à des difficultés transformées en challenges, les invitant, sans contrainte, à l'expression et à la connaissance de soi et de ses émotions, donnant l'occasion de profiter de feedback favorisant les apprentissages. Et à travers ce processus éducatif, combattre le morcellement de la société, le sentiment d'abandon, de relégation de certains territoires et de typologies de populations vulnérables vivant en milieu rural et dans des zones urbaines à risque social.

Deux principes fondamentaux sont présents :

A.1) La coopération : principe éducatif fondamental dans la pratique pédagogique du projet des EEDF constitue une forme de promotion de l'empathie, développe l'esprit critique ou encore l'expression du désir et de la motivation des enfants et des jeunes. A travers l'expérience du vivre ensemble et du « désir en commun », la pensée et la cohésion des groupes au cours de ces séjours constituaient un apport déterminant dans la recherche du consensus. L'élaboration d'un projet commun incite chaque enfant et jeune à s'impliquer pour atteindre à la fois la réussite individuelle et collective. Cette « interdépendance positive » génère des opportunités pour les jeunes, de s'engager dans une gestion de groupe et des comportements d'aide qui, à leur tour améliorent les apprentissages (vie sociale, solidarité, capacité d'action, désir de découverte, renforcement de la confiance en soi...). Le mode de gouvernance coopératif permet à chacun de pouvoir trouver sa place, se sentir utile et respecté et ainsi se mettre à l'action.

A.2) Co-éducation : véritable « ADN » pédagogique des EEDF, permet une dynamique relationnelle propice à avancer ensemble : enfants, jeunes et adultes, en confiance, par l'association de partenaires incontournables et occasionnels : jeunes, éducateurs (animateurs, enseignants, familles, travailleurs sociaux ...) et institutions publiques.

Les projets sont adossés à une « pédagogie par la nature » dont l'objectif était de reconnecter les jeunes à l'environnement dans et par une confrontation par les sens, le corps et l'esprit, selon l'expérience acquise par les EEDF dans la pratique éducative du scoutisme laïque. Une expérience que les pédagogues de l'éducation nouvelle tels Freinet ou Decroly ont théorisée. Une école de la vie où l'enfant trouve matière à observer, expérimenter, comprendre et agir par le projet (jardins en permaculture, projets sur l'écologie, les modes de consommation, la sobriété, les déchets, la biodiversité, la récupération et le gaspillage).

Les expériences à conduire dans le cadre du projet donnent lieu à des explorations et à des moments de vie sociale ; mais aussi à l'acquisition de compétences multiples dans de nombreux domaines : scientifique, technologique, communicationnel, sportif, philosophique ou artistique.

L'approche globale qui préside ce projet permet d'associer, par l'organisation d'animations autour de la jeunesse, de la citoyenneté et de la coopération, les acteurs des territoires d'Occitanie (Institutions publiques, DDCS, Inspection académique, Conseil Départemental, Groupement d'Intérêt Public – Politique de la ville – Tarbes / Lourdes Pyrénées, UDAF, Intercommunalité, commerçants, entreprises ...).

Les séjours d'initiative citoyenne accueillent un nombre limité de participants selon des rythmes biologiques et psychologiques adaptés aux enfants et aux adolescents.

B) La formation pédagogique des adultes :

B.1) Formations BAFA/BAFD : EEDF dispose d'une habilitation à organiser les formations BAFA/BAFD, délivrée par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative. Les sessions proposées dans notre programme de stages BAFA/BAFD sont toutes habilitées par les services de la J&S. Par ailleurs, le Scoutisme Français, du fait de sa spécificité éducative, bénéficie du droit à proposer un itinéraire de formation particulier. Les titres Scoutisme Français manifestent la reconnaissance et la certification de compétences acquises et reconnues.

B.2) Formations spécifiques : Mise en place des sessions de formation aux projets préparant les séjours pour confronter les analyses des pratiques, l'étude de situations « problèmes », l'adaptation des réponses éducatives et des modalités de déroulement des projets. Elles ont vocation à former aux outils de coopération efficaces pour animer la vie du groupe et favoriser la prise de décision. Les intervenants bénévoles et salariés sont sensibilisés à la constitution d'un mode de gouvernance coopératif et démocratique axé sur l'engagement, la transmission et la responsabilisation au travers du partage des rôles et des modes de décision, tant des adultes que dans une mise en œuvre avec enfants et jeunes.

Apprendre à mobiliser les compétences éducatives et la jeunesse comme levier d'une dynamique citoyenne, sociale et environnementale et développer la capacité individuelle et collective à fédérer les acteurs a constitué le second axe de formation.

Au travers de ce projet du centre nous cherchons à répondre au besoin de lien social, besoin d'appartenance et de solidarité.

Bénéficiaires :

- Statut: Pas de statut ciblé
- Tranche d'âge: Toutes tranches d'âge
- Genre: Mixte
- Nombre: 250
- Commentaire: Nos actions annuelles ciblent un statut et une tranche d'âge variées, incluant un public très diversifié.

Territoires : Aragnouet et environs.

Moyens matériels et humains : Matériels : l'ensemble des installations du centre et le matériel support nécessaire à la réalisation de toutes nos activités.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	12	0
Salarié	1	0
dont en CDI	1	0
dont en CDD	0	0

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique...)	0	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2021 au 22/02/2021

Évaluation: Des évaluations qualitatives et quantitatives se réalisent régulièrement par les diverses instances de la vie démocratique du centre, parmi les outils mis en place : des enquêtes, formulaires de satisfaction, groupes de réflexion post activité, nombre d'ateliers-actions-projets réalisés, bilans financiers.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
------	------------	-------

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2021 ou exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	22400	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	40895
Achats matières et fournitures	15400	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	7000	74- Subventions d'exploitation	5 000
		État :	
		Service départemental - Hautes-Pyrénées (SDJES)	5 000
61 - Services extérieurs	5000		
Locations	0		
Entretien et réparation	3300		
Assurance	1700	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	5720	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	0		

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2021 ou exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021		
Charges	Montant	Produits	Montant
Déplacements, missions	5000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	720		
63 - Impôts et taxes	2700		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	2700	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	7800	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	5500	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	2300	Aides privées	
Autres charges de personnel	0	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	2500	75 - Autres produits de gestion courante	0
		756 - Cotisations	0
		758 - Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	45
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	4820	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2021 ou exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges fixes de fonctionnement	0	fonds propres	5000
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	50 940	TOTAL DES PRODUITS	50 940
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature	0	870 - Bénévolat	0
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 - Prestations en nature	0
862 - Prestations	0		
864 - Personnel bénévole	0	875 - Dons en nature	0
TOTAL	Non renseigné	TOTAL	Non renseigné
La subvention sollicitée de 5 000 €, objet de la présente demande, représente 9.0% du total des produits du projet.			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Monsieur BARBEY Olivier
représentant(e) légal(e) de l'association ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE -
Eclaireuses Eclaireurs France Aragnouet

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
 - 5 000 € au titre de l'année ou exercice 2021
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 22/02/2021 à Toulouse